

19 mars 2011 – Le communiqué de l'abbé Jérôme Le Noach du 19 mars

Publié le 19 mars 2011 · 3 min de lecture



Le communiqué de l'abbé Jérôme Le Noach du 19 mars

M. l'abbé Jérôme Le Noach

Communiqué de Presse du 19 mars 2011 : Monseigneur Planet, évêque de Carcassonne – Narbonne, l'évêque de l'exclusion.

A l'heure même où sa Sainteté le Pape Benoît XVI a enfin accepté de nouer un dialogue avec la Fraternité Saint-Pie X, fondée par Monseigneur Lefebvre, Monseigneur Planet a décidé de prononcer l'exclusion du Pèlerinage de Tradition de La Fraternité Saint-Pie X à Notre-Dame de Marceille, à Limoux.

Depuis 1995, la Fraternité Saint-Pie X organise tous les ans un pèlerinage entre l'école Saint-Joseph des Carmes à Montréal de l'Aude et la basilique Notre-Dame de Marceille à Limoux. C'est une journée de marche, de prière et de réflexion spirituelle qui emmène environ 400 pèlerins à travers les routes et chemins de la Malpère jusqu'au sanctuaire Mariale de Limoux.

Durant plusieurs années et durant son vivant, c'est Monsieur l'abbé Vaqué, curé à Carcassonne, qui a célébré la messe de clôture du pèlerinage dans la basilique, messe célébrée selon le rite traditionnelle, dit « de Saint Pie V ».

Lors de son arrivée dans le diocèse, Monseigneur Planet, dans un signe de conciliation tout honorable, avait autorisé les prêtres de la Fraternité à célébrer eux-mêmes cette messe dans la basilique.

Cette année, au moment même où les autorités romaines ont enfin accepté d'ouvrir un dialogue avec la Fraternité, Monseigneur Planet tente d'empêcher la célébration de cette messe non seulement dans la basilique, mais sur le site même de Notre-Dame de Marceille.

Voici ce qu'il nous signifiait par lettre recommandée le 5 février dernier : « ***Mais je me vois dans l'obligation de vous rappeler que le domaine entourant la Basilique est une propriété privée dont la garde m'est confiée. Il n'est pas dans mon intention d'y accueillir un éventuel pèlerinage de votre groupe. Je vous supplie donc de ne pas me contraindre à utiliser tous les recours légaux à ma disposition pour répondre à une éventuelle invasion. Je compte donc sur votre sagesse pour empêcher ce qui ne pourrait être qu'une désagréable aventure.*** »

Alors même que les travaux de la basilique auraient servi d'excuse tout à fait valable pour nous interdire la célébration de la messe dans la basilique, Monseigneur l'évêque a décidé de nous interdire l'accès à tout le domaine, y compris les terrains sur lesquels nous aurions pu clore très pacifiquement ce pèlerinage. Cela, Monseigneur nous le refuse.

Aussi, c'est sur la route à proximité de la basilique que les 700 à 1000 fidèles seront réduits à assister à la célébration de cette messe de clôture ce soir vers 17 H 00.

Tous les renseignements concernant cette affaire à consulter sur le site « ***La Porte Latine*** », site officiel du District de France pour la Fraternité Saint Pie X.

Abbé Jérôme LE NOACH'H, responsable du doyenné du Sud, prêtre de la FSSPX.

Source : laportelatine.org/activite/pelerinages/19-mars-2011-le-communique-de-labbe-jerome-le-noach-du-19-mars

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France